

Décision DN 2024-05 portant attribution de fonctions

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN

Vu *le code de l'éducation ;*
Vu *le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles L330-1 à R 330-4, ;*
Vu *les statuts de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen, notamment l'article 20 ;*

DECIDE

Article 1^{er} – Objet

Monsieur Guillaume TERRIEN, responsable du service des affaires juridiques et des marchés publics, est désigné en qualité de personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA) de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen.

Ses coordonnées professionnelles sont les suivantes :
INSA Rouen Normandie
Service des affaires juridiques et des marchés publics
685 avenue de l'Université 76800 Saint-Etienne du Rouvray
Courriel : prada@insa-rouen.fr
Téléphone : 02 32 95 65 20

Article 2 – Missions

Monsieur Guillaume TERRIEN est chargé, en sa qualité de PRADA :

- De réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques, ainsi que les éventuelles réclamations, et de veiller à leur instruction avec l'appui des services compétents à l'INSA Rouen Normandie, notamment le délégué à la protection des données personnelles ;
- De tenir à jour un registre de ses activités afin de pouvoir produire un bilan annuel ;
- D'assurer la liaison entre l'INSA Rouen Normandie et la Commission d'accès aux documents administratifs.

Article 3 – Durée - publicité

La présente décision prend effet à compter de sa signature. Elle sera affichée de manière permanente sur le site internet de l'institut.

Article 4 – Exécution

La directrice générale des services de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray, le 24/04/2024

Le directeur
Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

